



RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

LIEU : Locaux du CFPPA, ,
visites d'apiculteurs

DURÉE & RYTHME :
70 heures sur 2 semaines
non-consécutives
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

**Groupe de 18 stagiaires
maximum**

PREREQUIS : aucun

100 % de satisfaction (2025)

100 % de réussite à l'examen :
11 candidats présentés sur
11 participants (2025)

Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée
royale de l'atelier apicole :

“ Conduire un atelier apicole ” *

 Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

du 30 mars au 3 avril et du 1er au 5 juin 2026 (2 semaines non-consécutives)

**Cette UCARE n'est pas destinée aux personnes qui ont un projet d'installation
avec apiculture en atelier principal.*

OBJECTIFS

Mettre en place un rucher de petite ou de moyenne importance. Suivre l'évolution de la vie du rucher à différentes périodes de la saison de production, jusqu'à la récolte, conditionnement et vente.

Compétences visées :

- Assurer la conduite d'une production apicole
- Mettre en œuvre la production apicole

CONTENU DE LA FORMATION

- **Biologie, anatomie et pathologies de l'abeille** (21H) : habitants de la ruche, anatomie de l'abeille. Cycle biologique annuel, dynamique des populations. Biologie : alimentation reproduction (essaimage). Notions générales de santé des abeilles. Maladies, parasitoses. Traitement et suivi sanitaire des colonies
- **Devenir apiculteur** : obligations juridiques et fiscales, filière apicole (3,5H) Différents types de ruches, matériaux. Outillage. Choisir l'emplacement, les supports et l'environnement mellifère du rucher, pratique (14H).
- Evaluer, améliorer le potentiel mellifère des cultures et de la flore locale, intérêt du rucher dans une évolution agro-écologique des exploitations agricoles. (7H) Chronologie des travaux, augmentation du cheptel, visite de rucher (14H)
- **Les produits de la ruche** (10,5H) : produire et récolter le miel. Conditionner et conserver le miel. Visite d'une miellerie. Dégustation de miel.

Intervenants-es :

- Bruno Villar, apiculteur
- Laurent Medori, apiculteur, œnologue
- Anthony. Ferrand, Rucher VAHE, apiculteur
- Laurent Gauthier, technicien apicole, apiculteur
- Arnault Chevalier, formateur CFPPA

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet : www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2026 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire obligatoire pour plus d'informations consulter le site <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 540,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-d'entreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-d'entreprise/>
- Personnel : 1 050,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1 050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation. Lors de visites d'exploitations ou d'ateliers vous serez amenés à pratiquer des opérations au rucher et à les commenter.

Validation de l'UCARE Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneuriat

Activité visée : création/gestion d'un rucher de taille moyenne .

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Rucher-école sur le terrain pédagogique
- Rucher des apiculteurs/intervenants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise en application pratique en sous-groupe sur le rucher-école et sur les ruches des apiculteurs/intervenants

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.

Prévoir une tenue d'apiculteur (vareuse et gants).



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires, le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'effectif insuffisant.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
<http://www.levallentin.education/cfppa-nyons>

